

Trajet 1 :

- Distance : 61,1 km
- Durée du trajet : 1 h 36

Crédit images : M.T., Office de tourisme des 4 Rivières (OT4R), et France Topo.
Imprimé par nos soins. - Ne pas jeter sur la voie publique.

Trajet 2 :

- Distance : 61,7 km
- Durée du trajet : 1 h 23

(Suite et fin...)

En Haute Saône, la fontaine de Fallon construite en 1758 par Jean-Charles Colombot fut l'un des premiers édifices en eau du milieu rural. Près de 2500 autres auront vu le jour jusqu'à la fin du XIXe siècle grâce à d'autres architectes reconnus, tels que Amoudrou, Pambet, Disqueux, Plaissonnet, Beaujard, Colard, Duret, Moreau...

Quant aux lavoirs, ils étaient à l'origine de simples bassins utilisés pour laver et rincer le linge ; on a ensuite différencié les bassins pour permettre de laver et rincer séparément. Souvent, on l'installait au bord ou bien sur une rivière ; dans ce cas, un plancher mobile (mu par des chaînes ou des câbles) était installé pour suivre la hauteur des eaux. On avait même créé des lavoirs dans des « bateaux-lavoirs ». Que d'imagination au service des femmes qui fréquentaient régulièrement le bord de l'eau, transportant sur une brouette le baquet plein de linge, brosse, savon et parfois « le triolo » ou « garde genoux » sur lequel elles devaient rester agenouillées pendant des heures.

Bientôt on commencerait à prendre soin des lavandières : on couvra le lavoir d'un toit, puis on les préserva des courants d'air en les fermant sur 3 côtés jusqu'à mi-hauteur. Puis, le goût du confort aidant, les lavoirs s'enferment entre de hautes verrières, et devinrent de véritables salles de lessive.

Les bassins étaient fréquemment bordés d'une margelle de pierre en plan incliné pour le lavage. Au sol tout autour du bassin, le dallage garantissait le bon état des lieux en dépit des débordements de l'eau.

Certes, le lavoir était un lieu de dur labeur pour les femmes, mais c'était aussi un espace de liberté. Y faire la lessive était une occasion de rencontres féminines. Rires et chansons faisaient oublier la rudesse de la tâche, et l'entraide y était également présente... Puissant média, n'est-il pas sur-nommé « l'hôtel des bavardes », « le moulin à paroles », « la chambre des députés » ? On échange des nouvelles du village et même de la région. La parole n'est cependant pas toujours nécessaire et l'observation du linge des voisines peut en apprendre beaucoup à qui sait interpréter les souillures, les tissus élimés ou rapiécés... On vient tôt le matin car les places sont « chères » : mal placé, on hérite de l'eau salie des autres... Les disputes peuvent facilement dégénérer et le battoir trouve une autre destination que celle de battre le linge.

Historiquement, fontaines et lavoirs publics étaient affectés à l'alimentation en eau des populations, pour s'abreuver ou pour laver le linge. Depuis la généralisation de l'adduction d'eau, autrefois gratuite pour tous, l'eau a désormais été utilisée avec parcimonie. Même sans cela, des lavoirs avaient dû cesser leur activité par manque d'eau. Beaucoup des constructions ont été transformées pour retrouver une nouvelle fonction, mais la beauté de ceux qui restent font prendre conscience de leur valeur esthétique et culturelle et suscite chez beaucoup de la nostalgie. Ainsi se développe une certaine forme de tourisme. Les pouvoirs publics ont mis en place, avec le F.E.D.E.R., un vaste programme de restauration. La plupart des édifices concernés ont déjà été inscrits à la liste supplémentaire des monuments historiques et, grâce à cette protection, ont pu bénéficier de fonds pour retrouver leur éclat d'origine, pour orner et animer nos communes de jeux d'eau et de lumière.



Le lavoir de Denèvre et son puisard

De l'eau pour tous dans la vie quotidienne...

Depuis l'Antiquité, l'homme a tenté de maîtriser l'eau afin de satisfaire ses besoins vitaux et son goût pour l'esthétisme. Dans la Grèce antique, aux VIIe et VIe siècles avant J.C., la réalisation de fontaines publiques et d'ouvrages destinés à approvisionner les villes en eau furent les premières illustrations concrètes d'une création urbanistique. Ces édifices venaient compléter l'approvisionnement individuel par les puits privés qui demeuraient l'apanage des plus aisés.

Les puits...

Du XVIIIe au milieu du XIXe siècle furent érigés des puisards, édicules de puisage placés directement sur la source pour la protéger. Le plus imposant à cette époque en Haute-Saône est le puisard de Oyrières, de 6 mètres de haut, accolé à la fontaine de Louis Moreau, de 1827. Les puits étaient plus simples architecturalement parlant. Ils perdirent leur raison d'être à partir du moment où, avec des canalisations de fonte, on put amener l'eau à la fontaine.

Les fontaines...

« Fontaine » vient du latin « fons » qui signifie « source », et de « fondere » qui signifie « répandre ». Elle désigne l'eau vive qui sort de terre et se répand à la surface du sol puis, par extension, tout aménagement destiné à faciliter le puisage. En milieu rural, à l'époque médiévale et jusqu'au début du XVIIIe siècle, on y puisait l'eau sur des aménagements rudimentaires que la moindre montée des eaux emmenait et détruisait. Les rares fontaines édifiées se trouvaient en milieu urbain. La fontaine était un lieu de rencontre, de sociabilité, où convergeaient les « porteuses d'eau », puisque c'est en effet à la femme que revenait presque exclusivement la tâche de puiser l'eau. Qu'elles fussent privées ou publiques, les fontaines offraient une grande diversité architecturale. Rustiques et discrètes dans les campagnes, elles présentaient des formes monumentales dans certains villages et villes, contribuant à leur embellissement.

Les égayoirs et abreuvoirs...

Les égayoirs permettaient aux animaux de barboter, les abreuvoirs de boire.

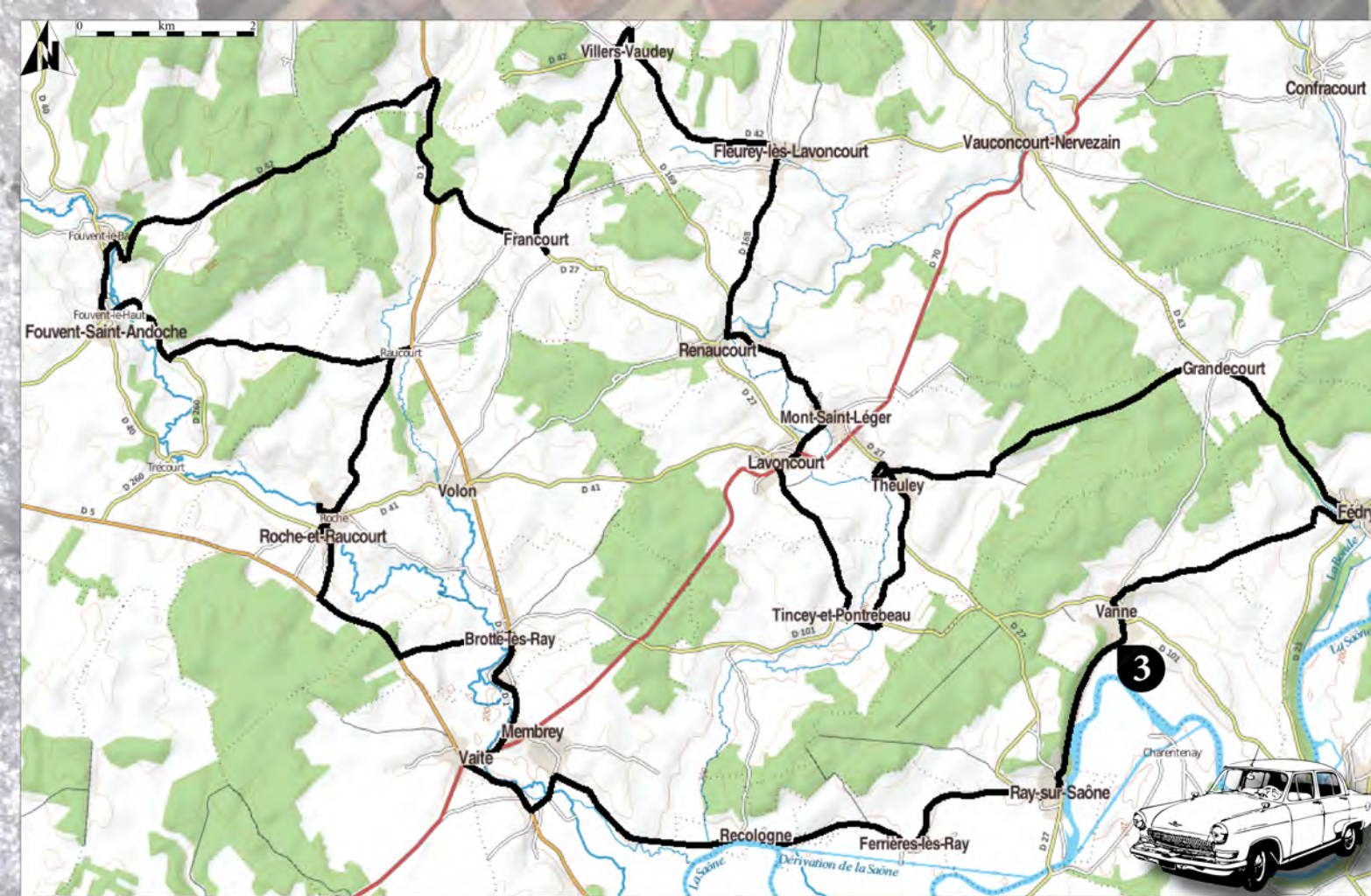
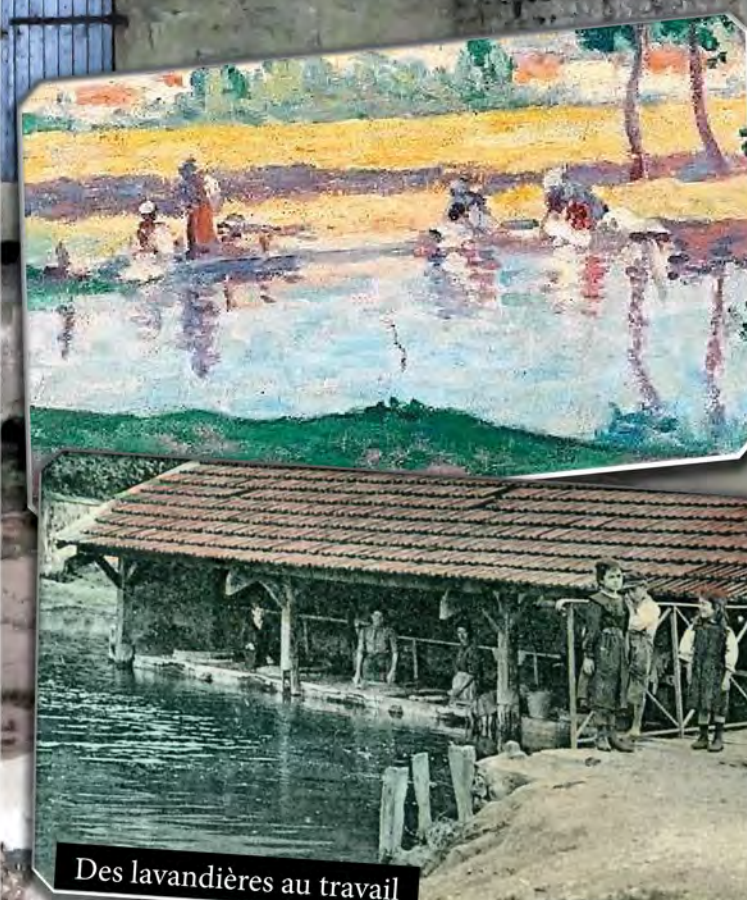
Les lavoirs...

Pendant longtemps, la lessive se faisait sur une pierre inclinée ou sur une simple planche, sans abri, au bord d'un cours ou plan d'eau : là où les habitants venaient aussi s'approvisionner en eau et faire boire leurs troupeaux. Les inconvenients étaient évidents : l'eau était souillée. La création des lavoirs résulta ainsi d'une prise de conscience collective de l'importance de la salubrité publique et des principes élémentaires d'hygiène. De plus, sous Napoléon III, une loi prévit un crédit spécial qui subventionnerait à hauteur de 30 % la construction des lavoirs. A cet effet, l'assemblée législative le vota pour 600 000 F le 3 décembre 1851. Les préfets de l'époque se mobilisèrent pour répondre à ce besoin en utilisant le « quart de réserve forestier » : manne économique pour la Haute Saône, l'un des départements les plus boisés de France. Pour ce faire, le département de Haute-Saône embaucha 22 architectes en 1840. A propos du « quart de réserve forestier » : Colbert fonda en 1664 l'administration royale des forêts. Obligation est faite aux communautés d'habitants de garder le quart de leur surface boisée en réserve, afin de financer la réalisation des édifices publics des villages : églises, presbytères, puis plus tard, mairies, écoles, fontaines, lavoirs...

(Suite à l'intérieur...)



LES LAVOIRS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 4 RIVIÈRES



Trajet 3 :

- Distance : 64,1 km
- Durée du trajet : 1 h 33

